Seine Saint-Denis (93) : 260 ados sont médiateurs dans leurs collèges

28/05/2016 à 23h44

Dans la cour de récré ou même dans la classe, un regard maladroit ou simplement mal interprété… et tout peut dégénérer en dispute ou en *insulte.* Et pour éviter, précisément, que les malentendus ne se transforment en règlements de comptes ou en conseil de discipline, de jeunes collégiens sont formés pour intervenir eux-mêmes auprès de leurs camarades afin de calmer le jeu.

Ce dispositif de médiation a été mis en place dans le département il y a six ans. « *Sur 125 collèges, nous avons aujourd'hui pas moins de 260 médiateurs volontaires. Nous avons encore beaucoup à faire, notamment déployer le dispositif de façon plus équitable dans l'ensemble des établissements. Mais tel qu'il existe, c'est déjà une petite réussite* », se félicite Hervé Sabille, le directeur académique adjoint qui participait, ce vendredi matin à la Bourse du travail de Bobigny, à la réunion annuelle d'information auprès des collégiens médiateurs, laquelle permet d'établir le bilan de l'année écoulée et d'envisager la suivante avec une thématique particulière. A la rentrée prochaine, ce sera la différence.

Dans la grande salle, ce vendredi, les adolescents, qui vont ensuite plancher toute la journée sur la question, aidés également par des psychologues, s'installent. « *Moi, je trouve important de s'investir pour l'ensemble de ses camarades* », commente Awa, en 5e, à Noisy-le-Grand (lire les témoignages ci-dessous) […]

Le Parisien

Merci à **cathyB**